

Les
Annales
du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL
ET
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

62^e Année — N^o 1



JANVIER 1936

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Au Mont Saint-Michel (Manche)
Télégr. : Annales-Mont Saint-Michel. — Téléph. 5.
Pour envois de fonds : Ch. post. 4-42, Rennes.

ABONNEMENTS ·

FRANCE :
Un an : 5 francs.

Tous les Abonnements partent
de janvier.

ÉTRANGER :
Un an : 7 francs.

MEMENTO DU ZÉLATEUR DE SAINT MICHEL

Adressez toute la correspondance à M. le Directeur des Annales,
au Mont Saint-Michel (Manche)

Messes. — 12 francs. — Archiconfrérie : Donner nom et prénoms ;
Offrande facultative. — Neuvaines : Offrande facultative. — Lampes :
10 fr. pour 9 jours. — Cierges : 0 fr. 75, 1 fr. 50, 3 fr. — Consé-
cration des petits enfants : donner nom et prénom. Offrande : 2 fr.,
3 fr. ou 6 fr. — Ex-voto : Offrande pour le vestiaire de l'église, de pré-
férence, ou la propagande. Consulter avant d'offrir. — Annales : 5 fr.
par an pour la France ; 7 fr. pour l'Étranger.

Toute lettre qui comporte une réponse doit être accompagnée
d'un timbre.

I. — Chapelets de saint Michel : cocotine 1 fr. 25, 2 fr., 3 fr. 50 et
4 fr. 25 l'unité franco. — Imitation pierres fines : 5 fr. et 8 fr. 50
l'unité, franco. — Chalme argent : Prix divers.

Demander les prix et indiquer la couleur des pierres.

II. — Médailles : Aluminium. 1 fr. 25, 1 fr. 50, 2 francs la douzaine
franco. — Métal patiné, artistiques : 1 franc, 2 francs, 3 fr., 5 fr.,
l'unité franco. — Argent patiné, artistiques : 3 fr. 50, 4 fr. 50,
6 fr. 50, 8 fr. 50, 10 fr. 50, 12 fr. 50, l'unité franco.

III. — Statuettes de saint Michel en métal : Argentées sans socle,
5 fr. (5 cm.); 6 fr. (7 cm.); 17 francs (10 cm.). — Sur socle 10 fr.
(5 cm.); 13 francs (7 cm.); 28 francs (10 cm.) — Statuettes artis-
tiques : argentées ou bronzées fin, sans socle : 40 francs (15 cm.);
115 et 125 fr. (25 cm.). — Sur socle : 70 et 75 francs (15 cm.);
130 et 140 fr. (25 cm.) — Le port du colis postal en plus.

IV. — Images de saint Michel : noir, 1 fr. la douzaine franco ;
couleurs, 2 fr. la douzaine franco. — Images Apparition de saint
Michel. — Images de Notre-Dame du Mont-Tombe (Vierge noire),
3 fr. la douzaine franco. — Photogravure "Imperet", 32 x 24,
1 fr. franco. — Images diverses de saint Michel, en héliogravure
ou photogravure, artistiques, d'après les maîtres de la sculpture et de
la peinture. Envoi d'échantillons sur demande contre timbre de 0 fr. 50.

V. — Litanies de saint Michel : 3 fr. le cent franco. — Consécration
(nationale et personnelle) : 5 fr. le cent franco. — Exorcisme contre
Satan et les Anges rebelles, composé par Léon XIII. 0 fr. 60 les dix ;
5 fr. le cent franco (en français ou en latin.) — Tract Le Démon,
0 fr. 60 les dix ; 5 fr. le cent franco (en français ou en latin.)

VI. — Quis ut Deus. Chant du pèlerin au Mont Saint-Michel. Partition
chant et orgue : 6 fr. 50 franco. — A saint Michel. Cantique de G.
BARRAUD, couronné au concours de composition de Tourcoing, 1919. Par-
tition, chant et orgue : 5 fr. 50 ; partie de chant seul : 1 fr. 25
franco. — A saint Michel. Cantate de Marcel LAURENT. Partition, chant
et orgue : 3 fr. 30 franco ; chant seul : 0 fr. 65 l'unité franco. —
La France à saint Michel, par TISSEULIN, paroles et musique, 3 fr. la
doux franco. — "Saint Michel, à votre puissance" et "O toi qui
trionphas", deux cantiques (airs connus), paroles seules, sur la même
feuille : 2 fr. le cent franco.

VII. — Scapulaires de saint Michel : 1 fr. 25 l'unité franco.

CE TARIF ANNULE LES PRÉCÉDENTS

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE : *L'estime au don de la
foi* (p. 2). — INTENTION MISSIONNAIRE : *La Conversion des Luthériens*
(p. 3). — ABONNEMENTS (p. 5). — MONSIEUR LE CHANOINE COUILLARD (p. 6).
— MEMENTO (p. 8). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 9) ; *Associés*
(p. 9) ; *Consécrations* (p. 9) ; *Pour les vases sacrés* (p. 9) —
CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (p. 10). — L'HYGIÈNE AU MOYEN-ÂGE
(p. 12) — ACTIONS DE GRÂCES (p. 15) — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 16)

LE Directeur de l'Archiconfrérie de saint Michel, du
Pèlerinage et des Annales du Mont Saint-Michel
prie les bienfaiteurs, zélateurs, associés, abonnés, cor-
respondants de l'œuvre, de bien vouloir trouver ici
l'expression de ses vœux les plus respectueux pour
l'année 1936.

Daigne le très glorieux Archange Saint Michel in-
tercéder pour nous tous auprès de Dieu et nous garder
des embûches de Satan !

POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE
(DU 15 AU 23 JANVIER)

I

L'ESTIME DU DON DE LA FOI

La foi est une vertu par laquelle nous croyons fermement à la parole de Dieu, qui ne peut ni se tromper ni nous tromper, à toutes les vérités qu'Il a révélées et qu'Il propose à notre croyance par le ministère de son Église. C'est un don de Dieu. Sans sa grâce on ne pourrait ni l'acquérir ni en vivre. Cette vertu place l'âme humaine toujours avide de connaître dans une situation privilégiée : car elle lui donne part, en quelque sorte, à la science même de Dieu, et cela sans aucune crainte d'erreur, puisque l'autorité divine et celle de son authentique et officielle messagère l'Église, se trouvent engagées.

La foi est pour tous un besoin : sans elle, il est impossible de plaire à Dieu. Les fidèles en reçoivent le germe précieux dans leur âme au moment de leur baptême. Mais, si la première éclosion de cette vertu dans l'âme des enfants est facile, à combien d'entraves ou d'ennemis ne se heurte-t-elle pas, dès l'adolescence, pour un grand nombre ? Citons : l'orgueil inné, l'éveil des passions, les mauvais exemples et les mauvaises fréquentations, une presse hostile, certaines auditions radiophoniques, certaines représentations cinématographiques, souvent vides de toute idée de Dieu, parfois même immorales. Ami lecteur, songez au tumulte de tant de voix liguées pour empêcher la voix de Dieu de se faire entendre dans l'âme des Jeunes d'aujourd'hui, de ceux, peut-être, qui grandissent à votre foyer.

Ajoutez à ces Jeunes, si dignes d'intérêt, tous ceux qui se préparent, adultes, à la réception du baptême et dont la bonne volonté a besoin d'être soutenue ; ceux qui penchent vers l'hérésie, s'érigeant en juges de la doctrine divine ou de son opportunité ; ceux qui perdent ce don précieux par l'accumulation de leurs fautes. Vous verrez alors s'il est opportun d'appeler Saint Michel à l'aide de toutes ces âmes, dont la foi est aux prises avec les embûches de Satan et des esprits mauvais répandus par le monde.

Nous-mêmes, ayons à cœur de tout mettre en œuvre pour préserver et accroître en nous ce trésor précieux. Produisons, comme Saint Pierre, souvent et avec ferveur, des actes de foi : « Seigneur, je crois, mais augmentez ma foi ». Étudions chacune des vérités de notre foi, afin qu'elles deviennent, pour notre vie spirituelle, autant de lumières. Tenons-nous en garde contre tout ce qui pourrait la mettre en péril. Ayons compassion de ceux qui en sont privés. Souhaitons, désirons, demandons la conservation de la foi chez les autres, puisque nous sommes tous frères en un même Jésus-Christ.

Associés de l'Archiconfrérie de Saint-Michel, réfléchissons et prions. Ce n'est pas seulement en Russie et dans un petit nombre d'États, mais un peu partout que notre siècle souffre du mal le plus profond, ce mal qui n'est plus seulement l'erreur contre telle ou telle vérité de la foi, mais que Sa Sainteté le Pape Pie X a pu appeler l'athéisme complet, et la perte totale de la foi.

L. B.

II

LA CONVERSION DES LUTHÉRIENS

Le retour des Luthériens et des autres Protestants d'Europe à la Sainte Église Romaine doit nous préoc-

cuper, chers Associés, parce que ces âmes ne sont plus dans l'unité de la foi du Christ. Les disciples de Luther d'abord, car ils constituent la plus ancienne de ces sectes, celle qui a engendré la multitude des autres.

Combien sont-ils ? 65 millions à travers le monde, dont 42 millions en Allemagne, 4 millions en Amérique ; le Canada lui-même en compte un certain nombre.

L'histoire de l'hérésie Luthérienne, vieille de quatre siècles, nous apprend quel préjudice apporte aux âmes et aux peuples la perte du don de la foi, et combien il est difficile, pour les individus, comme pour les collectivités, de retrouver ce trésor quand on l'a perdu.

Rappelons-nous que depuis plus de vingt ans déjà, on demande, non seulement chez les Catholiques mais aussi parmi les Protestants, dans une action commune de prières, que se réalise l'unité qui était dans l'esprit et le cœur de Jésus quand il disait à Pierre : « Tu es Pierre et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise. »

Pour que nos Associés prennent part à cette octave de prières pour l'Eglise, il leur suffit d'ajouter chaque jour aux invocations à saint Michel qu'ils ont coutume de dire la prière suivante :

Antienne (Saint Jean XVII-21). — « Que tous soient un, comme Vous, mon Père, Vous êtes en Moi et Moi en Vous ; qu'eux aussi soient un en Vous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé ».

ÿ. — Je te dis que tu es Pierre.

ꝛ. — Et sur cette pierre Je bâtirai mon Eglise. »

(300 jours d'indulgence, chaque jour de l'octave, et une indulgence plénière aux conditions ordinaires.)

Demandons à Dieu, par saint Michel, que cette octave de prières soit faite par un nombre croissant de bonnes âmes, sincères et droites, appartenant à toutes les confessions chrétiennes.

L. B.

ABONNEMENTS

Merci à ceux-là — ils sont nombreux — qui ont lu et compris l'avis inséré dans notre numéro de Décembre. Leur confiance et leur dévouement nous touchent profondément.

Aux autres, nous redisons :

Renouvelez sans tarder votre abonnement pour 1936. Il est à échéance du 1^{er} janvier.

Et sachez bien que si le prix de cinq francs est maintenu, il ne représente qu'à grand-peine la moitié des frais d'impression et de postage.

**

Trouvez-nous de nouveaux abonnés.



M. le Chanoine Couillard

La *Semaine Religieuse de Coutances et Avranches*, du 7 Novembre 1935 annonça officiellement que, par décision de Monseigneur l'Evêque, Monsieur Couillard, chanoine honoraire, curé et directeur des œuvres du Mont-Saint-Michel, devenait, sur sa demande, chapelain du Carmel de Cherbourg. Monsieur Besnard, curé-doyen d'Isigny, était désigné pour lui succéder.

Ce n'est pas le lieu de dire ici l'œuvre accomplie comme curé, par M. le Chanoine Couillard, dans la petite paroisse du Mont Saint-Michel.

Comme chapelain, pendant plusieurs années aux côtés de Monseigneur Lepetit — toujours sous l'impulsion d'Evêques qui ne peuvent pas ne pas aimer le Mont comme l'un des plus beaux joyaux de leur diocèse : Monseigneur Guérard, puis Monseigneur Louvard — il fut l'animateur des pèlerinages et des grandioses manifestations en l'honneur de l'Archange. Toutes les œuvres qui ont pour but de propager la dévotion à Saint Michel, l'Archiconfrérie Universelle tout d'abord, furent confiées à sa sollicitude.

Les *Annales*, surtout, savent ce qu'elles lui doivent. Leur collection de 33 années est éloquent à ce sujet. Très érudit, littérateur et historien, il leur consacra le meilleur de son âme. Combien de pages n'y a-t-il pas écrit avec amour à la gloire du Mont, dont il avait une connaissance si complète. Son goût du beau, son âme pleine d'affinités avec celle des Moines qui construisirent la Merveille, le privilège qu'il avait d'être sur place, et de vivre continuellement au milieu de ces

pierres dont il comprenait le langage, lui assuraient une compétence et une supériorité indéniables pour scruter et analyser toutes les choses d'un passé incomparable.

En des pages aussi originales que vivantes, Gingatz aimait à écrire cette alerte chronique où transparaissait, clair comme le jour, incisif comme le glaive de Saint Michel, son souci d'assurer au Mont son caractère de lieu de prières, tel que l'avait réclamé à Saint Aubert Monsieur Saint Michel lui-même. Sans doute épargna-t-il ainsi à plus d'une âme bien née le regret de n'avoir fait au pays de l'Archange qu'une quelconque et banale excursion, là où il y avait infiniment plus et mieux à prendre pour le plaisir et le bien de l'âme.

Variés et empreints d'émotion furent les témoignages de sympathie de la population montoise à l'occasion du départ de son curé. Tous lui allèrent au cœur, mais surtout cette messe d'adieux du mardi 27 novembre, à laquelle, sans exception, ils tinrent à assister, avec un grand nombre d'amis des environs, dans la belle église paroissiale, dont il avait naguère conduit la restauration avec autant de goût que de cœur.

Les lecteurs et la rédaction des *Annales* lui garderont un souvenir reconnaissant. Leurs prières et leurs vœux le suivront dans le nouveau champ d'apostolat que l'autorité diocésaine a bien voulu lui confier auprès de ces âmes privilégiées du Carmel de Cherbourg, qui, tels autrefois les religieux de l'Abbaye, ont quitté le monde pour ne vivre, comme Saint Michel, autant qu'il est possible ici-bas, que dans la contemplation des choses de Dieu.

La Rédaction.

MÉMENTO

MESSES. — Chaque lundi du mois de Janvier, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint Michel.

Samedi 4 janvier, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs des œuvres du Mont Saint-Michel.

A l'autel de Saint Michel (et à 7 heures autant que possible), messe pour la sécurité et la prospérité de la France, royaume du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée: 7, 14, 21, 28 Janvier ; 4, 11, 18, 25 Février.

INDULGENCES PLÉNIÈRES EN JANVIER. — 1° Jour au choix pendant la Neuvaine générale ou dans les huit jours suivants. Même indulgence pour toute autre Neuvaine et dans les mêmes conditions. — 2° Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 3° Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel.

Conditions ordinaires.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE DE FÉVRIER. — Intention principale : L'unité des Catholiques. — Intention missionnaire : La protection contre le prosélitisme musulman.



La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS.

A reçu le Diplôme : Mme Foucault.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 Novembre au 15 Décembre 638 associés nouveaux ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — Du 16 Novembre au 15 Décembre 65 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Marie-Thérèse Aubert ; Augustine Berthelot ; Andrée et Paulette Cochet ; Augustine Ménard ; Gabrielle Bossé ; Marie Barbot ; Denise Bodier ; Marie-Thérèse Audouin (*Bourg d'Iré*) ; Pierre, Rosalie, Monique et Colette Domagné (*Parcé*) ; Jean et Madeleine Devillers (*Dormans*) ; Françoise Berghe (*Comines*) ; Godeliève Gardin (*Bruges*) ; André Desrameaux (*Bruelles*) ; Germain Jaslet (*Lanvelas*) ; Michel Acher (*Rouen*) ; Jacques et Claude Mary (*Paris*) ; Claude Métel (*Doudeville*) ; Jean et Jules Oddou (*Marseille*) ; Pierre Foucart (*Valenciennes*) ; Pierre Demailly (*Marets*) ; Daniel Boissellier (*Dijon*) ; Louis et Laurence Pallomotre (*Etueffont*) ; Geneviève Berthoumieu (*Castres*) ; Claude et Josette Perilhou (*Lempaut*) ; Noëlle Roucou ; Raymonde Lefeuvre (*La Flamengrie*) ; Michel Diot (*Paris*) ; Bernadette Devouge ; Jacqueline Landouzy ; Raymond Trochain (*Clairfontaine*) ; Germain et Madeleine Bercet ; Nicolas Devigne (*Luzoir*) ; Dolorès Perez-Cigera (*Madrid*) ; Thérèse Roig ; Georges Delample (*Perpignan*) ; Yvette Haubois ; Blanche Marchand ; Michel, Pierre et Paul Libois (*Le Mans*) ; Jacques et Colette Sourmail (*Besançon*) ; Henri Courson (*Tours*) ; Marie Clitandre (*Port-de-France*) ; Claude Malméjac (*Marseille*) ; Marie-Magdeleine Prat (*Sétif*) ; Lucien Duchesne ; Patrice Ramain (*Thonon-les-Bains*) ; Yvette Houellebecq (*Saint-Nicolas de Pierrrepont*) ; Joseph Casert (*Laphem*) ; Maurice Gardin (*Nieurmunsfer*) ; Ghislain Bonte (*Comines*) ; Huguette Gaëtans (*Lyon*) ; Madeleine Saint-Laurent (*Ottawa*) ; Marguerite Simon (*Paris*).

POUR LES VASES SACRÉS. — Une alliance en or. Quelques pièces d'argent. Une broche en or et une sertie or.
Grand Merci !

Chronique du Mont Saint-Michel

QUI rendra le charme mélancolique du Mont en hiver, quand les rafales et les marées l'isolent du reste du monde, ont fermé ses hôtels et ses magasins, rendu presque déserts sa rue et ses remparts, qu'animent seulement les ébats des écoliers et l'activité des ouvriers chargés de l'entretien ou de la restauration des immeubles de la cité ? A cette saison, la masse imposante de l'abbaye prend des teintes si particulières. Cette maison de la prière reste paisible au milieu des tempêtes et des orages, comme elle le fut quand affluaient les touristes de l'été. La voir ainsi, calme et sûre d'elle-même, donne une impression de puissance et réconforte dans les heures incertaines.

Le Mont a toujours sa poésie. D'aucuns le préfèrent baigné de soleil, d'autres noyé dans la brume. Le Couesnon est, sans doute, de ceux-ci, qui, dans les derniers jours de Novembre, sans prévenir, quitta son lit, envahit le terre-plein où se rangent habituellement les voitures, prit la direction de la porte d'entrée et sembla vouloir s'inscrire au nombre des visiteurs. Notre fleuve, après quelques jours d'incartades, reprit son cours régulier, sans qu'aucun service d'ordre n'eût à intervenir.

C'est un travail laborieux qu'un déménagement et un aménagement au Mont Saint-Michel. Pendant toute une semaine, une forte équipe de six solides compagnons peina avec un courage digne de tous éloges le long de la rue et dans les escaliers conduisant aux bureaux de l'œuvre. La décision épiscopale du 7 Novembre s'exécutait. Les circonstances permirent aux Montois de témoigner à Gingatz leurs sentiments de paroissiens reconnaissants. En cela, ils firent bien. On les dit gens de cœur : je le crois.

Montrant une fois de plus en quelle estime il tient la paroisse et les œuvres de Saint-Michel, Monseigneur l'Evêque avait délégué, pour présider à l'installation du nouveau Directeur, le Dimanche 1^{er} Décembre, son vicaire général : Monseigneur Leridez, Monsieur le Chanoine Allain, du vénérable chapitre

de la cathédrale de Coutances, MM. les Archiprêtres d'Avranches et de Mortain, M. le Chanoine Durand, curé-doyen de Saint-James et des professeurs de l'Institut Notre-Dame d'Avranches, MM. les abbés Bourget, Toussaint, Vadaine et Pelcot, lui faisaient escorte. Ce jour-là, il pleuvait, ce qui interdit la procession traditionnelle d'arrivée, mais n'empêcha point le déploiement des rites si expressifs de cette cérémonie qui se déroulèrent sous la direction de dom Godu.

Tous ces pieux pèlerins de Saint-Michel en précédaient quelques autres, parmi lesquels j'ai plaisir à citer deux vénérables vétérans des missions de Chine, qui n'avaient pas revu la France depuis 40 ans, et qui, à la veille de regagner leur mission où Satan règne en maître, voulaient appeler à leur aide le féal Chevalier de Dieu.

Le rayonnement de l'œuvre s'est étendu au loin pendant ce mois, si on en juge par les demandes extrêmement nombreuses de *Neuvaines* à saint Michel et de *Méthodes pour le chapellet de saint Michel*, qui nous ont été adressées. On a donc lu avec profit l'annonce parue dans le numéro des *Annales* de Décembre de ces deux réalisations tant désirées.

Malgré la dureté des temps, nos abonnés restent fidèles. Plusieurs zéloteurs et zélatrices s'acquittent avec succès de leur travail de propagande. Qu'ils soient tous remerciés et félicités.

Puisse ce mouvement se développer et saint Michel recevoir en 1936 dans de fervents pèlerinages tout le tribut d'hommages que notre pays de France doit à son protecteur séculaire.

L. B.

15 Décembre 1935.

L'hygiène au Moyen-Age

Contrairement aux idées communément reçues, le souci de l'hygiène était, au Moyen-Age, beaucoup plus grand qu'on ne l'a cru de nos jours, beaucoup plus réalisateur qu'il ne le fut aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Une thèse soutenue, en 1933, devant la Faculté de Médecine de Paris, vient de mettre en lumière les faits suivants :

Toutes les villes et de nombreux villages d'Allemagne possédaient, au Moyen-Age, des bains publics, et notamment des bains de vapeur. En France, pour les régions sur lesquelles on est renseigné, on sait que tous les centres de quelque importance possédaient des « étuves », c'est-à-dire des établissements de bains, même de simples hameaux ; que toute habitation un peu aisée était pourvue d'une « cuve à baigner », qu'à partir du XII^e siècle l'habitude des bains chauds et froids se répandait dans les campagnes, que l'usage du linge de corps, ignoré des anciens, se généralisa à partir du XIII^e siècle.

Le souvenir du rôle qu'avaient joué les « bains », simples lieux de débauche, pendant la décadence romaine, avait fait hésiter les maîtres de la vie spirituelle. Pourtant, chaque monastère possédait un lieu spécial pour les bains. Dans les hôtelleries comme dans les « hospitioles » annexés aux églises, on se faisait un devoir de laver les pieds de l'hôte et du pèlerin. Pendant tout le Moyen-Age, l'usage des moines était de prendre un bain à toutes les fêtes solennelles, surtout avant les fêtes de Noël et de Pâques.

Sait-on que la « semaine anglaise » trouva sa première réalisation dès le Moyen-Age, et ce précisément en raison des pratiques hydrothérapiques ? Comme c'était le samedi que les gens se baignaient de préférence, ce jour-là, rapporte Th. Weyl, on laissait libres les artisans et les apprentis pendant la dernière heure de travail. Le même auteur rapporte une coutume

encore plus frappante établie en Allemagne, mais vraisemblablement aussi dans d'autres pays : des « fondations de bains » pour le salut des âmes de leurs fondateurs, et destinés aux pauvres et aux indigents.

Passons à l'hygiène alimentaire. Avant le repas, on « cornait l'eau », c'est-à-dire que dans les châteaux, le cor ou la trompette annonçait les ablutions avant le repas. Les convives accouraient alors et les serviteurs versaient « l'eau » sur les mains, puis leur présentaient les serviettes pour s'essuyer. Quant aux aliments eux-mêmes, les prédicateurs font une guerre sans merci aux fraudeurs, aux aubergistes qui frelatent le vin, aux bonnes femmes qui frelatent le lait. Les paysans connaissent le pain blanc, les confréries de bienfaisance en distribuent aux mendiants. La charte de fondation d'une confrérie de charité stipule qu'elle devra assurer « aux pauvres malades des ospitalz et aux povres prisonniers du pain blanc ».

La protection de l'enfance n'est pas moins réglementée que l'hygiène. On fonde des « orphanotrophias » pour recevoir les orphelins, des « bephrotrophias » pour les enfants pauvres. Les enfants trouvés sont déposés à l'entrée de l'église, dans une coquille de marbre. Le marguillier (matricularius) les recueille ; le prêtre les inscrit sur un registre, et cherche quelque paroissien charitable pour les adopter. Faut de quoi, c'est l'Eglise elle-même qui en prend la charge.

La plus belle réalisation sanitaire de l'Eglise est la fondation des hôpitaux. Une grande propreté est assurée au malade, et son linge est changé au moins une fois par semaine. Avec l'appui des ordres religieux hospitaliers, le personnel soignant ne manque pas, les hospices peuvent s'élever en grand nombre. La France en comptera 2.000 au XIII^e siècle, et autant de léproseries.

Les monastères ont leurs infirmeries, souvent leurs hôpitaux. Bien plus, ce sont eux qui fournissent la majorité des médecins. Marmoufiers posséda, en l'abbé Berthélémy, au cours des années 1063 et 1084 un médecin fameux. Ives de Chartres pratiquait déjà parallèlement l'hémothérapie et l'allothérapie. Anselme du Bec n'était pas moins fameux comme médecin que comme théologien. Le moine Albert de Cantorbéry et bien d'autres étaient aussi célèbres par leur science médicale et par leurs cures sensationnelles que par leurs vertus.

Dès le XII^e siècle, on voit conciles et synodes ordonner aux monastères la construction de « xenodochia ». Les règlements qui subsistent, les plans d'anciennes abbayes, montrent avec quelle conscience ces prescriptions furent observées. A Saint-Gall, par exemple, on voit, par le plan de 820, que l'hôpital était isolé, qu'il comportait une salle des saignées, l'habitation du médecin et de ses aides, une pharmacie, une salle de grands malades, vraisemblablement des contagieux.

D'autre part, par leurs savantes canalisations et adductions d'eau, les moines se montrèrent d'étonnants ingénieurs hydrauliques. Leurs défrichements, leurs travaux d'assèchement des marais sont universellement connus. L'assainissement de certaines régions françaises et anglaises, du sol des Pays-Bas et de la Basse-Allemagne, sont en partie leur œuvre.

Ce qu'a fait le Moyen-Age pour la protection de la santé publique mérite d'être apprécié à sa juste valeur. Il a préparé, dans le domaine de l'hygiène, le grand système sanitaire dont nous bénéficions aujourd'hui, après une longue éclipse, et façonné le plus gros de l'arsenal hygiénique moderne.

Nous avons trouvé ces lignes dans le Bulletin de la Société de Secours aux Blessés Militaires (Juillet 1935). Et nous nous faisons un devoir de les publier à notre tour, parce qu'elles s'appliquent excellemment aux Moines bénédictins du Mont Saint-Michel :

« Les plus consciencieux et les mieux informés de nos historiographes n'ont pas manqué de mettre en évidence, non seulement les institutions charitables créées et entretenues par la puissante Abbaye, soit dans son enceinte, soit en dehors : aumôneries, hôtelleries, maladreries, hospices, etc..., mais encore les installations hygiéniques des cuisines et du cloître, par exemple. Rappelons, entre plusieurs, le dispositif de la citerne du chevet de l'église abbatiale (1420), qui équivalait à un véritable filtre Pasteur.

ACTIONS DE GRACES

DÉCLARATION. — *Conformément à la décision du Pape Urbain VIII, nous déclarons que les grâces ou faits rapportés sous ce titre n'ont qu'une autorité purement humaine et que nous les soumettons sans réserve au jugement du Saint-Siège.*

Alpes-Maritimes : Je vous adresse une offrande pour remercier Saint Michel de m'avoir protégée dans mon pèlerinage à Lourdes : étant immobilisée dans la position horizontale depuis de longues années, ce grand Protecteur s'est fort bien acquitté de sa mission et je lui en suis très reconnaissante. Mme P. — **Aude :** Cf. une offrande promise à saint Michel pour le retour à la santé de mon mari J. P. — Encore une fois merci à saint Michel et nouvelle offrande. J. P. — **Aveyron :** Messe en l'honneur du saint Archange en reconnaissance d'une grâce qu'il nous a obtenue l'été dernier. A. F. — **Calvados :** Notre fils, à la fin d'une neuvaine à saint Michel, a enfin trouvé les ouvriers qu'il cherchait depuis longtemps, veuillez célébrer une messe d'actions de grâces. Mme L. R. — Je vous prie de célébrer la sainte messe en l'honneur de saint Michel pour l remercier de toutes les grâces qu'il m'a accordées. G. B. — **Hérault :** J'avais confié à saint Michel une affaire d'intérêt promettant d'en faire la déclaration si j'avais gain de cause. J'ai fait une neuvaine d'exorcisme et j'ai dit le chapelet de saint Michel tous les jours. J'ai réussi au-delà de mes espérances d'une façon si extraordinaire, si imprévue, que mon entourage et moi-même ne pouvons l'attribuer qu'à l'intervention de saint Michel. M. L. — **Maine-et-Loire :** Je vous serais reconnaissant de célébrer une messe en l'honneur de saint Michel pour grâce obtenue. B. F. — **Manche :** Une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier des succès obtenus dans des examens. Mme L. — **Morbihan :** Dernièrement j'ai demandé le secours de saint Michel pour obtenir une grâce, je l'ai obtenue et me fais un devoir de vous adresser l'offrande promise. M. B. — **Savoie :** En reconnaissance à saint Michel qui nous a exaucés dans l'examen, très difficile, auquel ma fille a réussi avec mention, je vous adresse une offrande. G. S. — **Seine :** Actions de grâces à saint Michel. Ancienne de Paris. — Merci à saint Michel. Mme Q. — Merci. C. A. 1935. — **Seine-Inférieure :** Une messe est demandée par une associée, en action de grâces du succès de son fils dans un examen important pour son avenir. L. A. — **Vendée :** Je vous envoie une offrande en remerciement à saint Michel et à saint Joseph et pour des cierges, c'était promis. Mme Vve A.

Adieux à nos Chers Défunts,

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier « Bulletin ».

Hérault. — CLAPIERS : Mme Adeline Challer. — **Loire-Inférieure.** DOULON : Mme Vve Corbiveau, née Camille Le Breton, *fidèle abonnée.* — **Manche.** — PONT-L'ABBÉ-PICAUVELLE : Sœur Tharmon, *religieuse du bon Sauveur.* — MONTUCHON : M. Louis Michel de Monthuchon, *très dévot au saint-Archange et fidèle pèlerin.* — BOUCRY : M. Julien Aucher. — NICORPS : Mlle Marie-Aimée Lecluze, *très fervente zélatrice.* — QUERQUEVILLE : M. Louis Gruel. — **Haute-Marne.** — ESNOMS-AU-VAL : M. Ange Bonardi. — **Rhône.** — FRANCHEVILLE : M. Tranchand. — **Haute-Saône.** — RIGNY. — Mme Vve Armand Angot, née Alice Billard. — **Seine-et-Oise.** — ROINVILLE : Mme Vve Paul Chauvois, née Jeanne Lamoure, *Protectrice des OEuvres du Mont Saint-Michel.* — **Tarn.** — PUY-LAUDENS : M. Olivier, *fidèle associé.* — **Vendée.** — BOISSÈRE : M. Auguste Reteilleau, *pieux associé.* — **Haute-Vienne.** — AIXE-SUR-VIENNE : Mme Vve Edouard du Boucheron, *dévot au saint Archange.* — **Constantine.** — SÉNEF : M. Léon Cornetto. — **Belgique.** — BOUSSU : Mme Vve Auguste Servais, née Elise Van Hassell, *dévoûée zélatrice.* — **Suisse.** — GENÈVE : Mme Geymet, *zélatrice.* — **Canada.** — OTTAWA : M. Albert Rocque ; M. Alfred Saint Laurent ; M. Adélar Morin. — M. Mathieu Faubert ; M. Tormisdas Gauthier ; Mme Lomer Lafond ; Mme Rose Alba Chamberland ; Sœur Marie Léonie ; Sœur Louis Philippe ; Sœur Saint Fortunat ; Sœur Saint Eusèbe ; Sœur Marie Donatien ; Sœur Marie Salomé.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsented eas in Lucem Sanctam !*

Le Gérant : FR. SIMON.

IMP. FR. SIMON, RENNES

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, au Mont Saint-Michel et dans l'ordre de leur réception. Conformément au Droit canonique, nous déclarons que nous nous réservons de faire dire ailleurs les messes qu'il nous serait impossible de célébrer au Mont Saint-Michel. — Honoraire : 12 francs.
 - 2° **Archiconfrérie de l'Archange Saint Michel.** — Etablie au Mont Saint-Michel le 16 octobre 1867, enrichie de nombreuses indulgences, elle compte plusieurs millions d'Associés. Son but est d'honorer saint Michel, combattre Satan et ses suppôts, exalter la sainte Église et son auguste Chef, obtenir la grâce d'une bonne mort et la délivrance du Purgatoire. — On s'associe en donnant ses nom et prénom, directement ou par l'intermédiaire d'un zéléteur. — L'offrande, facultative, donne droit au billet d'admission.
 - 3° **Consécration des Petits Enfants.** — Pour consacrer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer ses nom et prénoms, date et lieu de naissance, avec une offrande de 2, 3 ou 6 francs. — Un cierge brûlera devant la statue de saint Michel. Le cachet de consécration sera envoyé aussitôt.
 - 4° **Neuvaines.** — On peut nous demander des neuvaines de prières à diverses intentions. De préférence du 15 au 23 de chaque mois. Offrande facultative.
 - 5° **Lampes.** — C'est une salutaire pratique d'entretenir une lampe devant la statue de saint Michel pendant neuf jours, un mois, un an. — Prix : 10 francs pour neuf jours.
 - 6° **Cierges.** — On peut nous confier la mission d'allumer des cierges devant les statues de saint Michel ou de Notre-Dame. — Prix : 0 fr. 75 ; 1 fr. 50 ou 3 francs.
 - 7° **Annales du Mont Saint-Michel.** — Revue mensuelle, organe du pèlerinage et de l'Archiconfrérie. — Prix de l'abonnement : 5 francs pour la France ; 7 francs pour l'étranger. — Abonnements collectifs. Dix personnes peuvent se cotiser à raison de 0 fr. 50 par an et faire circuler la Revue entre elles.
 - 8° **Ex Voto.** — En reconnaissance à saint Michel, il est louable d'offrir un objet destiné au culte dans l'église de l'Archange. Nous consulter toujours avant de faire offrande.
- Adresser toute correspondance à **M. le Directeur des Annales, au Mont Saint-Michel (Manche).** — Joindre un timbre pour réponse.
- Chèques postaux : 4-42, Rennes. Téléphone, 5.**
- Contre deux timbres de cinquante centimes, nous envoyons la *Notice sur le Mont Saint-Michel et ses œuvres*, indispensable à quiconque s'intéresse au culte de l'Archange saint Michel.

Statuettes de saint Michel (*Métal*)

ARGENTÉES, SANS SOCLE : 5 fr. (5 cm.) — 6 fr. (7 cm.) — 17 fr. (10 cm.).

ARGENTÉES, SUR SOCLE : 10 fr. (5 cm.) — 13 fr. (7 cm.) — 28 fr. (10 cm.).

ARTISTIQUES (*Saint Michel à la lance*) :

Argentées ou bronzées fin, sans socle : 40 fr. (15 cm.) — 115 et 120 fr. (25 cm.).

Argentées ou bronzées fin, sur socle : 70 et 75 fr. (15 cm.) — 130 et 140 fr. (25 cm.).

Le port du colis postal en plus.

Médailles de saint Michel

ALUMINIUM : 1 fr. 25 — 1 fr. 50 — 2 fr. la douzaine.

MÉTAL PATINÉ, ARTISTIQUES : 1 fr. — 2 fr. — 3 fr. — 5 fr. l'unité.

ARGENT PATINÉ, ARTISTIQUES : 3 fr. 50 — 4 fr. 50 — 6 fr. 50 — 8 fr. 50 — 10 fr. 50 — 12 fr. 50 l'unité.

OR ET TITRE « FIX », etc... : Prix divers, sur demande.

Chapelets de saint Michel

COCOTINE : 1 fr. 25 — 2 fr. — 3 fr. 50 — 4 fr. 25 l'unité.

IMITATION PIERRES FINES : 5 fr. — 8 fr. 50.

Chaîne argent : prix divers.

Demander les prix et indiquer la couleur des pierres.
Choix considérable.

Imagerie

1. — *Chromo* (0,11 × 0,07). — L'Apparition de saint Michel à saint Aubert : 0 fr. 50.
2. — *Chromo* 0,11 × 0,07). — Notre-Dame du Mont-Tombe : 0 fr. 50
3. — *Chromo* (0,11 × 0,03). — Saint Michel terrassant le Dragon. (tableau de Raphaël). Sur papier de luxe : 0 fr. 50.
4. — *Chromo* 0,11 × 0,06. — Saint Michel terrassant le Dragon (tableau de Raphaël) : 0 fr. 30.
5. — *Chromo* (0,09 1/2 × 0,03 1/2). — Saint Michel terrassant le Dragon (tableau de Raphaël) : 0 fr. 30.
6. — *Chromo* (0,11 × 0,07). — Saint Michel à l'énée. Au verso : Prières prescrites par SS. Léon XIII ; ou : Promesses de saint Michel (chapelet) ; ou : Prière pour choisir saint Michel comme protecteur spécial : 0 fr. 25
7. — *Chromo* Signet (0,10 × 0,04 1/2). — Saint Michel et le Mont Saint-Michel : « J'ai prié saint Michel de vous bénir ». Prière au verso : 0 fr. 20
8. — *Photogravure noire* (0,11 × 0,06). — Saint Michel de Raphaël. Au verso : Invocation des Fils de France ; ou Prières à saint Michel Archange : 0 fr. 15.
9. — *Photogravure bistre*, Signet (0,10 × 0,04 1/2). — Saint Michel et le Mont Saint-Michel. (« J'ai prié saint Michel de vous bénir ») Prière au-verso : 0 fr. 15
10. — *Gravure* extraite du Missel de Desclée (0,11 × 0,07). — Saint Michel genre ancien. Avec texte au verso (Prière à saint Michel) : 0 fr. 15. Sans texte au verso : 0 fr. 10.
11. — *Photogravure bistre ou noire* (0,11 × 0,07). — Saint Michel de Frémiet : 0 fr. 30.
12. — *Grandes gravures en couleurs*. — Saint Michel terrassant le Dragon, 19 × 28 : 2 fr. 50. — 24 × 34 : 3 fr. 25 — 32 × 42 : 5 fr. 50. — 39 × 51 : 8 fr. 75. — 54 × 73 : 15 fr.

Tous ces prix s'entendent : l'unité et franco. Remises par quantités, suivant importance de la commande.